

## Avis de constitution

### SOCIETE « KANZA GROUPE »

Siège Grand-bassam, Grand Bassam, quartier  
Modeste derrière la station Shell., Lot 232, Ilot 67

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 05/01/2026, et enregistrés au CEPICI le 05/01/2026, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « KANZA GROUPE »

Objet : La société à pour objet, directement ou indirectement en Côte d'Ivoire et à l'étranger :

Le commerce général, l'achat et la vente de tous produits biens et marchandises, l'importation, l'exportation, la distribution et la représentation commerciale, ainsi que toutes les prestations de services s'y rattachant.

Les travaux de bâtiment et travaux publics (BTP) notamment la construction, la rénovation, la réhabilitation, l'entretien et l'aménagement de bâtiment et ouvrage publics et privés, ainsi que toutes les prestations techniques y afférentes.

#### ET POUR LA RÉALISATION DE L'OBJET SOCIAL :

- L'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.

- L'emprunt de toute sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie de bien sociaux.

- La prise en location gérance de tous fonds de commerce.

- La prise de participation dans toutes sociétés existantes ou devant être créée.

- et généralement toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilière et Immobilières se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 5,000,000 F CFA divisé en (500.0) Parts  
Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en  
numéraires, numérotées de 1 à 500 intégralement  
souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social Grand-bassam, Grand Bassam, quartier  
Modeste derrière la station Shell., Lot 232, Ilot 67

Dirigeant(s) M SY SAVANE AL-HOUSSEINE (GÉRANT)

RCCM : n°CI-BAS-01-2026-B13-00005 du 20/02/2026 au  
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°0000/GTCA/RC/2026 du 20/02/2026

